

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Carpiquet se réunira à la Mairie, dans la salle des conseils, le :

Lundi 06 février 2023 à 18 h.30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES :

1. Centre aquatique SIRENA :
 - Délibération autorisant Monsieur le Maire à régler l'intégralité de l'échéance trimestrielle de l'emprunt (du 15 novembre 2022 au 15 février 2023)
 - Convention de remboursement par la Communauté Urbaine Caen la mer de la quote-part de l'échéance du 15 février 2023 de l'emprunt de la Caisse d'Epargne souscrit pour le financement de la piscine SIRENA
2. Budget primitif 2023 : décision modificative n° 1
3. Communauté Urbaine Caen la mer : vote du montant de l'attribution de l'attribution de compensation 2023 de la Communauté Urbaine à la Commune
4. Taxe d'aménagement : convention de reversement de la part communale par la Communauté Urbaine Caen la mer
5. Subvention : demande de subventions pour le projet de création d'une aire de Beach Volley
6. SDEC Energie : adhésion de la Commune de MONDEVILLE au SDEC Energie
7. Convention Intercommunale d'Attribution des logements (CIA) entre la Communauté Urbaine Caen la mer et la Commune de CARPIQUET

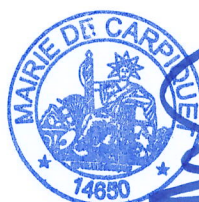
AFFAIRES FONCIERES :

8. Modification de la dénomination du Chemin du Val en Chemin de Turenne
9. Acquisition de la parcelle cadastrée BI 78
10. Convention pour installation d'équipements techniques avec ORANGE : avenant n° 1

GESTION DU PERSONNEL :

11. Création d'un grade d'agent de maîtrise (35/35^{ème}) permanent

COMMUNICATIONS DIVERSES.



Fait à Carpiquet,
Le 02 février 2023,

Pascal SÉRARD

Maire de Carpiquet